

REVALIDATION RADIOPROTECTION DES PATIENTS

BORDEAUX le 02 juillet 2026

Horaires : 9h à 17h30
Déjeuner inclus

PROGRAMME INTÉGRÉ DPC comprenant :

- EPP préformation : Evaluation de pratiques professionnelles (audit à compléter en ligne)
- Formation continue de 7 heures en présentiel le 24 septembre
- EPP post-formation : Evaluation de pratiques professionnelles (audit à compléter en ligne)

Formation VALIDANTE : attestation de revalidation à la radioprotection des patients valable 10 ans transmise à l'issue de la formation

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser et appliquer la réglementation sur la radioprotection des patients
- Acquérir ou renouveler ses connaissances en radioprotection
- Obtenir l'attestation de radioprotection pour 10 ans (obligatoire depuis le 19/06/2009)

Public et prérequis : Être chirurgien-dentiste

Programme : Fiche descriptive complète et règlement intérieur téléchargeables sur <https://formations.ufsbd.fr>

Tarifs et financements possibles : Prise en charge intégrale ANDPC sous réserve de crédit disponible

Modalités d'inscription et contacts :

1. Se connecter à votre espace personnel DPC : <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>
2. Recherchez l'action n° **13002525047**
3. S'inscrire à la session n° **26.003**
4. A réception de la notification d'inscription ANDPC, le service formation de l' un mail de confirmation d'inscription
5. 15 jours avant le début de votre formation, vous recevrez par email votre convocation à la formation

Information/inscription : UFSBD Formation – 7 rue Mariotte 75017 Paris – Tél : 01.44.90.93.91/94 – formation@ufsbd.fr

INSCRIPTION HORS PARCOURS DPC :

- Tarif : 360 euros
- Inscription : contacter le service formation : formation@ufsbd.fr

Etes-vous en situation de handicap ? OUI / NON

Contact Réfèrent Handicap : referenthandicap@ufsbd.fr

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Toute demande d'annulation ou de report doit être notifiée par écrit et transmise à l'adresse formation@ufsbd.fr (conditions d'annulation et de report consultables sur les CGV). Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité (RGPD) sur www.ufsbd.fr *Retrouvez notre Charte de traitement des données personnelles